



*Veiller sur vous qui veillez sur le Ciel*

Orly, jeudi 25 mars 2021,

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous assistons depuis plusieurs mois à un simulacre de dialogue social que ce soit dans les instances locales comme nationales. Le SNCTA qui n'a de cesse de s'opposer à la dérive sectaire de la DO depuis maintenant presque un an, se heurte à un mur de mépris.

Dernière provocation en date, le Service modifie, sous injonction de la DO et sans marge de négociation locale, le tableau récapitulatif des activités. Les activités nécessitant de l'expertise contrôleur (formation spécifique, ou contrôleur identifié pour un GT) sont dérogatoires, c'est à dire que le contrôleur a ensuite 3 mois pour poser une récupération, même si la valeur de son compte-temps ne le lui permet pas.

Les examinateurs apprécieront donc de savoir que la DO a décidé unilatéralement que leur expertise n'était pas reconnue, et que des examens passés hors cycle de travail ne sont pas considérés comme activité dérogatoire.

Après un passage en force national, puis un passage en force local en décembre, nous assistons encore aujourd'hui à un passage en force en dehors de toute concertation, sans prendre en compte la particularité locale de l'expertise des contrôleurs d'Orly.

La DO apprécie-t-elle tant que cela de contraindre de façon inconsidérée et inopérante les contrôleurs depuis 1 an ? C'est cela préparer la reprise : contre les contrôleurs d'Orly ?

Le SNCTA refuse de continuer à jouer fair-play alors que le jeu est truqué depuis le début. À la lumière des derniers événements, le SNCTA refusera la moindre concession, tant que ses interlocuteurs resteront dans cette posture.

L'infranchissable a été franchi depuis bien trop longtemps.

Si la DO continue de nier toute expertise aux contrôleurs d'Orly, alors les contrôleurs experts d'Orly sauront se passer de leur expertise. Le SNCTA les soutiendra.